

Personnel Communal

Début novembre, Mme Carole OINVILLE a remplacé au poste de secrétaire de la maison d'accueil Mme Karine BOISSIER qui a été mutée à la mairie de St Médard de Presque.

Daniel BACHALA prendra sa retraite fin décembre 2013.

Site INTERNET et Communication (glanes.fr)

16 620 internautes sont venus visiter notre site en 2012.

Vie du Village

Bienvenue à tous ceux qui sont arrivés dans la commune.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés M. et Mme FERRAND ainsi qu'aux jeunes parents de BLADOU Éthan (*Foyt*) et de FREGEAT Angèle

► **Recensement** : la population INSEE de Glanes au 1er janvier 2013 est de 298 habitants.

► **Permanence du Maire** : le mardi de 15 à 19 heures, sur rendez-vous.

► **Ouverture de la mairie**: Le mardi de 14 à 19h et le vendredi de 14 à 17 heures.

Le mot des Associations

► Le **Comité des Fêtes** vous fait part des animations pour 2013 :

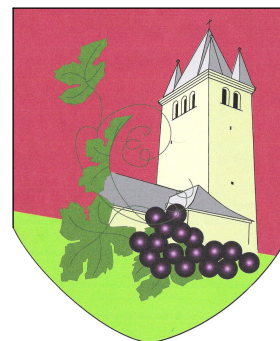
- 23 mars : Pescajoues
- 22 & 23 juin : Fête de Glanes
- 27 juillet : Marché Fermier Nocturne
- 20 octobre : Grillades
- 15 décembre : Spectacle de Noël

Tous nos remerciements aux entreprises Bex, Audubert et Colas pour leur participation.

► L'association de chasse vous informe que son repas aura lieu le 17 mars.

► **La Cuvée d'Or**

Concours de belote le 16 Mars



Commune de GLANES

Bulletin Municipal n°10
Janvier 2013

**Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent
une Bonne et Heureuse Année 2013.**

Finances

Le compte administratif 2012 sera clôturé au mois de mars 2013; aucune prévision de dépenses n'a été dépassée en 2012.

Voirie, travaux publics

Un point d'éclairage public a été posé rue des mésanges au Pech-Pialat. Le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique, route de Pontouillac, ont été réalisés.

Le parking (à côté de la maison d'accueil) est presque terminé grâce à des aides financières de la communauté de communes, des amendes de police, de l'état (D.E.T.R.) et du budget de la maison d'accueil.

S.M.I.V.U.

Un employé du SMIVU: Robert GARRIGUE, est à la retraite depuis la fin de l'année.

Urbanisme,

permis de construire

La construction du bâtiment de l'Oustal a commencé en début d'année.

Bâtiments communaux

L'accès aux bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite sera obligatoire en 2015. Le projet d'aménagement de la mairie a été validé. Une porte avec une rampe d'accès va être créée sur le côté du bâtiment. Une pièce avec un WC sera créée pour le personnel et le public.

Eau et assainissement Nous rappelons que la neutralisation des fosses septiques est obligatoire pour toutes les habitations raccordées au tout à l'égout.

La taxe concernant l'A.E.P. (adduction d'eau potable) a été et sera facturée, à la fin de l'année, en même temps que la consommation.

Déplacement chemin ferrié M. LARAGÉ, maire de Teyssieu a été commissaire enquêteur concernant le déplacement de ce chemin. Il a remis son rapport devant les membres du conseil municipal le 13 décembre. La délibération relative à ce projet a été favorable.

Centre Communal d'Action Sociale et Maison d'Accueil

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a offert une boîte de chocolats aux 34 personnes de plus de 75 ans de notre commune.

Actuellement, la maison d'accueil compte 23 pensionnaires. Au cours de ce semestre, les résidents ont pu participer à diverses animations :

- une après-midi accordéon aux logements foyers de Biars,
- un spectacle de chants et de danses péruviennes interprétés par les résidents de Trembley (Bretagne) dans le parc de la Miséricorde à Beaulieu,
- un diaporama « le tour d'Afrique en 325 jours » commenté par le globe trotteur M. ENTAJAN entouré de patients de l'Oustal et de quelques personnes du village,
- aux contes d'hier, suivi d'un film sur les « Métiers d'Autrefois en Quercy », réalisé et présenté par le conteur Jean-Marc DEROUEN,
- à la lecture de Contes Gourmands par les animatrices de la Bibliothèque, à l'occasion de la semaine du goût (de nombreux échanges autour des recettes de cuisine d'autrefois),
- à une pièce de théâtre « Du Rififi au presbytère » proposée aux seniors par la communauté de communes à Biars,
- au goûter de Noël, le 22 décembre, animé au son de l'accordéon, pendant lequel les résidents ont chanté et dansé,
- aux sorties cinéma, aux activités décoration de Noël...

La maison d'accueil a été équipée de nouveaux fauteuils dans certaines chambres, les serrures des chambres ont été modifiées pour permettre un accès de l'extérieur en cas d'urgence.

Merci à la Cuvée d'Or et au Comité des Fêtes d'avoir invité nos résidents lors des animations et des spectacles.

S.I.C.T.O.M. Haut Quercy Dordogne

Le taux de refus des recyclables pour 2011 a atteint 14,6%, record départemental. Malheureusement avec seulement 52 kg de recyclable par habitant, notre SICTOM est loin de la moyenne départementale qui s'établit à 60 Kg/ habitant.

Du fait de cette « mauvaise » performance le coût de la tonne de déchets recyclable nous est facturée en 2012 par le SY.D.E.D. 80 € la tonne au lieu des 45 € payés en 2011 !

Pour stopper l'augmentation du coût des recyclables il convient de trier plus et mieux; les poubelles marron contiennent encore beaucoup trop de recyclables.

NON



- **Les encombrants doivent être portés à la déchetterie.**
- **Respectons les consignes de tri.**
- **Ne polluons pas les bacs de recyclables par des ordures ménagères. Sachez qu'une petite quantité d'ordures ménagères peut entraîner le refus de la totalité d'une benne de camion !**
- **Mettons les emballages alimentaires en verre dans les Recup-Verre. Les autres types de verre (vaisselle, vitres, miroirs ...) sont à évacuer vers la déchetterie.**

SOYONS RESPONSABLES ET CITOYENS... c'est l'affaire de tous...